

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

## Droit pénal général (4DR1034)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Bachelor en droit</b>	<b>Cours: 6 ph</b>	Voir ci-dessous	9
<b>Préalable au master en droit</b>	<b>Cours: 6 ph</b>	Voir ci-dessous	9

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

### Equipe enseignante

KUHN André, Professeur ordinaire.

### Contenu

Le Livre premier du Code pénal suisse (art. 1 à 110) contient les dispositions générales et porte sur l'application de la loi pénale, sur les conditions de la répression, ainsi que sur les sanctions pénales et leur exécution.

### Forme de l'évaluation

Tirage au sort d'une question. Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Possibilité pour le ou la candidat-e de se munir d'un exemplaire des lois utiles, version Chancellerie fédérale ou analogue.

En cas d'examen à distance, les modalités restent identiques.

### Documentation

Killias M., Kuhn A., Dongois N., Précis de droit pénal général, 4e édition, Stämpfli, Berne, 2016

Kuhn A., Sanctions pénales : est-ce bien la peine et dans quelle mesure ?, 3e édition, Charmey : l'Hèbe, Collection La Question, 2019 (<http://www.lhebe.ch>).

### Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra, avec heures d'exercices pratiques.

### Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier les différentes phases de la réflexion en matière pénale
- Utiliser les connaissances acquises pour résoudre des cas pénaux simples
- Identifier les différentes formes de sanctions pénales
- Reconnaître les éléments constitutifs d'une infraction

### Compétences transférables

- Communiquer efficacement, par écrit et/ou oral, de manière rigoureuse et scientifique